



Bi+5

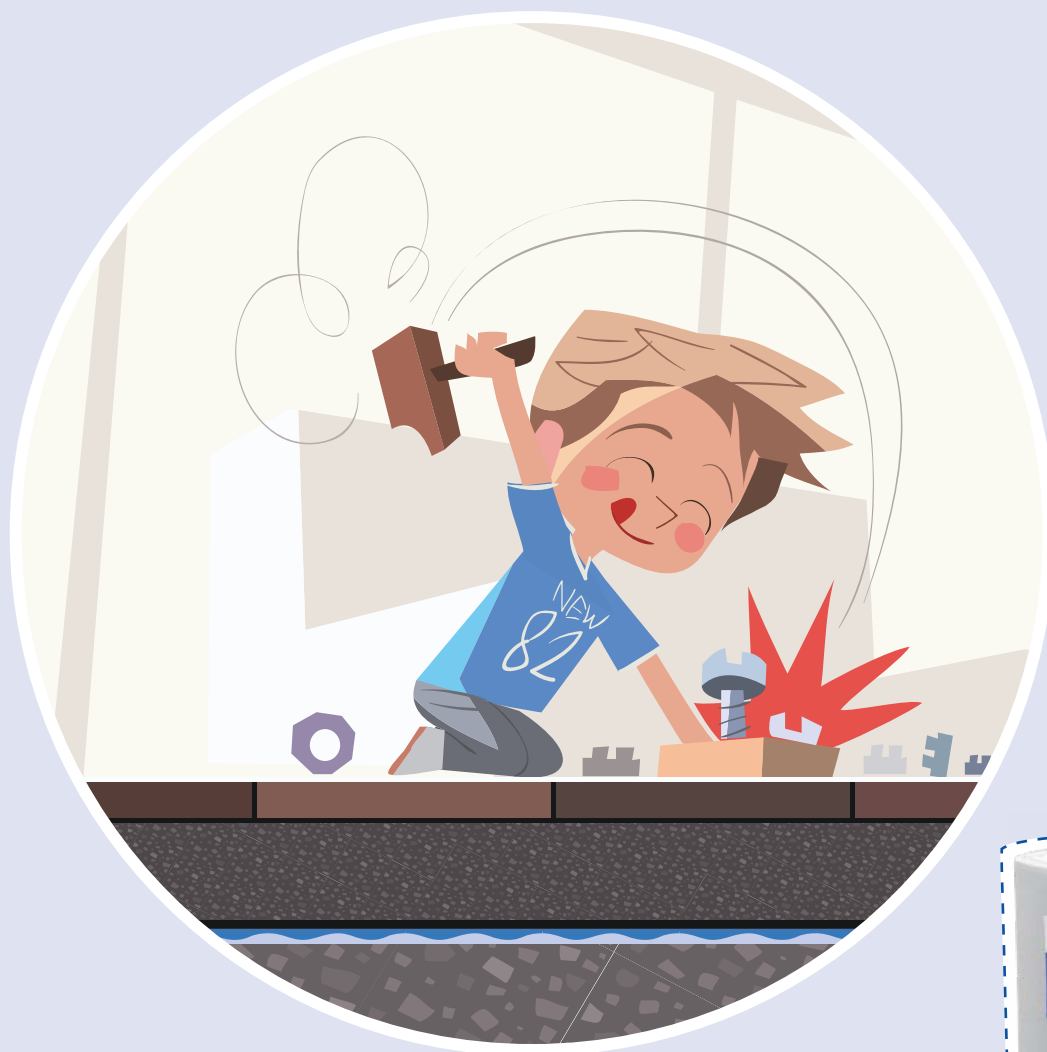


ΔL_w 23 dB

*Double couche
Double sécurité*

L'isolation acoustique des sols

aux bruits d'impact



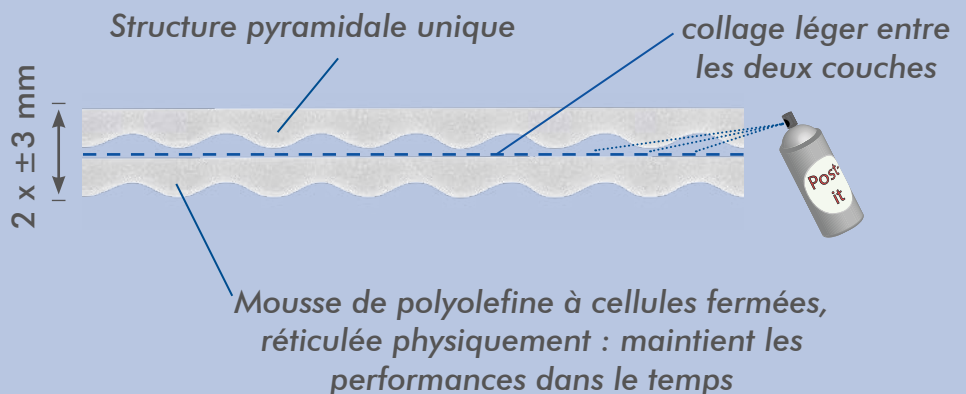
insulit Bi+5

Insulit Bi+5 est une sous-couche acoustique destinée à limiter la transmission des bruits d'impact et de choc entre étages. Elle se place sous une chape flottante de ≥ 6 cm d'épaisseur. Insulit Bi+5 est développé et produit par Insulco, le spécialiste belge en sous-couches acoustiques depuis 25 ans. Elle succède à la célèbre sous-couche insulit 5+. Insulit Bi+5 dispose de rapports d'essais obtenus en 2012 suite à des tests réalisés par le CSTC suivant les critères rigoureux de la nouvelle norme acoustique en vigueur (NBN S01-400-1).

Double structure = double sécurité

Insulit Bi+5 est constitué d'une double couche ($2 \times \pm 3$ mm) de mousse de polyoléfine réticulée physiquement à cellules fermées. La face inférieure des deux épaisseurs de mousse est structurée afin d'obtenir de petites pyramides qui améliorent l'effet ressort du produit.

Structure



*Quel confort acoustique ?

L'insulit Bi+5 répondra à la classe «confort acoustique normal ou supérieur» en fonction des spécificités des structures et des volumes du bâtiment. Afin de définir le niveau de confort acoustique avec précision, une étude approfondie de paramètres propres au bâtiment devra être réalisée par un bureau d'étude spécialisé. La nouvelle norme acoustique belge exige de prendre en considération ces éléments.

Performances acoustiques

ΔL_w 23 dB (selon rapport CSTC 2012)

Classe* Confort acoustique normal^{1*}
Confort acoustique supérieur^{2*}

$L'nT,w^*$ 52 dB^{1*} (selon la NBN S01-400-1)
49 dB^{2*} (selon la NBN S01-400-1)

Indices d'amélioration acoustique :

$\pm 9,1$ dB à 250 Hz ± 22 dB à 500 Hz
 $\pm 30,8$ dB à 1600 Hz $\pm 49,1$ dB à 4000 Hz

^{1*} : Plancher de base 350 kg/m² - Murs latéraux 150 kg/m² - Local de réception 80 m³
^{2*} : Plancher de base 450 kg/m² - Murs latéraux 150 kg/m² - Local de réception 80 m³

Simulations réalisées à l'aide du module de calcul du CSTC téléchargeable sur www.insulit.be, rubrique «normes».

ΔLw **23 dB**

Double couche à structure pyramidale

Avantages

- ✓ Double structure pyramidale exclusive
- ✓ Double couche pré-enroulée
- ✓ Double effet ressort
- ✓ Hautes performances
- ✓ Double sécurité
- ✓ Résistant à la déchirure
- ✓ Léger et souple
- ✓ Pose facile et rapide
- ✓ Tape fourni pour les recouvrements
- ✓ Polyoléfine réticulée physiquement
- ✓ Faible rigidité dynamique
- ✓ Rapport CSTC 2012 = garantie des résultats

Caractéristiques



Épaisseur	2 x ± 3 mm (≥ 6 mm) *
Couleur	Gris argent
Matériau	Polyoléfine réticulée physiquement
Valeur λ	0,0356 W/mK à 10°C
Compression	± 10 % sous 2 kPa*
Raideur dynamique	$s'_t = 24 \text{ MN/m}^3$
Rapports CSTC 2012	DE 631xB063 N° AC5437 DE 635xA037 N° MODA 52
Format rouleaux	50 m x 1,05 m

* tolérance 10%



Dérouler l'insulit Bi+5 avec un recouvrement de 5 à 10 cm



Assurer le maintien des recouvrements avec le tape joint



Remonter de ± 15 cm contre les murs avant de réaliser la chape



Réaliser une chape de ≥ 6 cm d'épaisseur sur l'insulit Bi+5

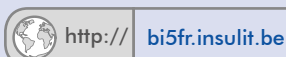
insulit Bi+5

Chauffage par le sol

Il est possible d'utiliser l'insulit Bi+5 en combinaison avec un chauffage par le sol. Dans ce cas, nous conseillons que celui-ci soit placé au-dessus de l'insulit Bi+5. Le système de chauffage par le sol sera choisi afin de pouvoir être placé en pose flottante (treillis, membrane structurée,...). Les tuyaux ne pourront en aucun cas être fixés à travers l'insulit Bi+5.



Cahier des charges



Rapports CSTC



Nous attirons votre attention sur l'importance du choix de la membrane acoustique. L'emploi de sous-couches ne disposant pas de rapports acoustiques établis selon les critères de la dernière norme belge NBN S01-400-1 pourrait présenter le risque que le bâtiment ne réponde pas aux exigences acoustiques en vigueur.

Insulit Bi+5 dispose du marquage CE et de sa déclaration de performance liée.



DOP/2017-01-30/INSULIT Bi+5 - EN16069

Installation

1 Préparation

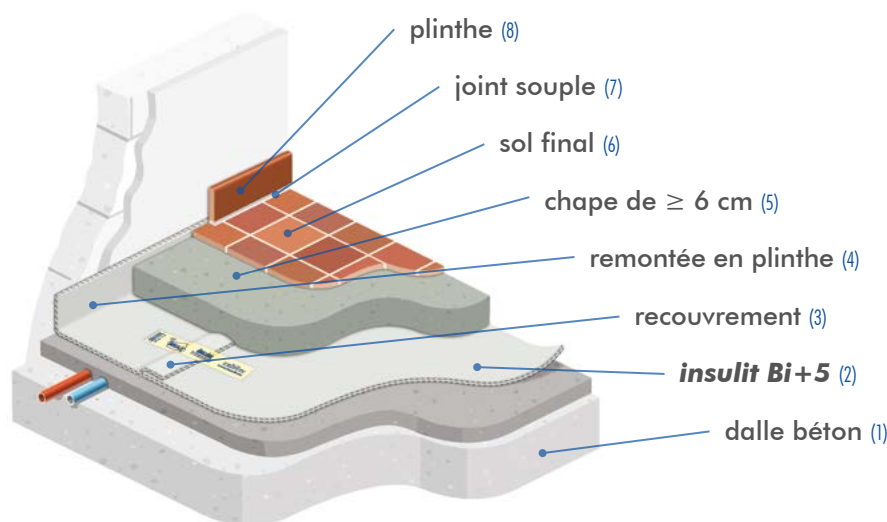
Réaliser une chape de propreté afin de recouvrir les tuyaux et autres gaines. Cette pré-chape pourra être exécutée à l'aide d'un béton thermique ou tout autre mélange similaire qui apportera une isolation thermique entre étages. Si la réalisation d'une pré-chape est impossible, la dalle béton (1) devra être plane et soigneusement brossée. Aux croisements de tubes, il sera prévu des solins ou doucines en sable/ciment. Dans tous les cas, les canalisations verticales, chauffage et sanitaire, seront soigneusement isolées du plancher qu'elles traversent à l'aide de manchons confectionnés sur place à partir de l'insulit Bi+5 ou de la mousse autocollante Stickelfoam insulco.

2 Pose de la sous-couche

L'insulit Bi+5 (2) devra être déroulé, face pyramidale vers le sol, en respectant un recouvrement (3) de 5 à 10 cm entre les bandes. Les recouvrements seront maintenus à l'aide de l'adhésif fourni (30 cm d'adhésif collés perpendiculairement aux recouvrements tous les 1 m suffisent). En cas de chape liquide, il faudra s'assurer de l'étanchéité totale de la sous-couche. L'insulit Bi+5 sera relevé (4) de ± 15 cm contre les murs.

3 Réalisation de la chape

Recouvrir l'insulit Bi+5 d'une chape de ≥ 6 cm (5) d'épaisseur. Une fois la chape coulée et le revêtement de sol (6) posé, le surplus d'insulit Bi+5 devra être coupé. La plinthe sera posée légèrement plus haut que le revêtement de sol final afin d'éviter toute transmission acoustique latérale. Ensuite, un joint souple (7) sera réalisé sous la plinthe (8). Se référer aux bonnes pratiques en matière de réalisation des chapes telles que décrites dans les NIT 189 et 193.



insulco
Technical products

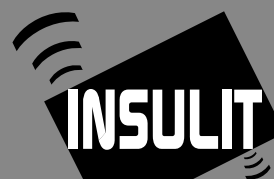
Le spécialiste en isolation des bruits d'impact

Z.I. Sud (1) • Rue Buisson aux Loups 1a • 1400 Nivelles

Tél : +32 (0)67 41 16 10 • Fax : +32 (0)67 41 16 16

e-mail : insulco@insulco.be • Web : www.insulco.be

numéro d'entreprise : BE 0405.642.815 - RPM Nivelles



Visitez www.insulit.be, le site consacré aux sous-couches Insulco

Les renseignements fournis sont le résultat d'études et d'expériences, ils sont communiqués de bonne foi, mais ne peuvent en aucun cas constituer une garantie de notre part ni engager notre responsabilité, même en cas de violation de droits de tiers. Nous ne sommes pas responsables de la pose des produits et des résultats obtenus. Éd. Resp. : insulco sprl, rue Buisson aux Loups, 1a - Z.I. Sud - 1400 Nivelles. Édition 08/2017